

DEMAIN JE SERAI ...



Gestionnaire de très petites entreprises (Troisième degré > Article 49 : 7e professionnelle)

C'est quoi ?

La 7e professionnelle « gestionnaire de très petites entreprises » est ouverte à tous les jeunes ayant obtenu leur certification de 6e année professionnelle avec fruit. Ceux-ci peuvent continuer à travailler dans leur secteur professionnelle respectif mais en portant un autre regard sur leur entreprise en tant que futur gestionnaire de celle-ci. Ils seront donc amenés dans un grand nombre de situations à collaborer au quotidien avec le patron.

La formation permet l'obtention du certificat de gestion ainsi que du certificat d'enseignement secondaire supérieur.

Que vas-tu apprendre ?

- Elaborer et créer ton projet d'entreprise indépendante
- Gérer la stratégie commerciale de ton entreprise
- Assurer la gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion comptable et financière de ton entreprise

Quels titres obtiendras-tu ?

- CQ7 : certificat de qualification de 7e professionnelle
- CESS : certificat d'enseignement secondaire supérieur

Les qualités essentielles

- Autonomie
- Adaptation
- Sociabilité
- Leadership